

3.5. CONCEPT DE MOBILITÉ



- Piétons**
- Traverse piétonne existante
 - Traverse piétonne projetée *
 - Accès à la station de métro Guy-Concordia
 - Distance de 5 minutes de marche depuis la station Guy-Concordia (350 m)
 - Accès depuis la gare et station de métro Lucien-L'Allier

- Circulation véhiculaire ***
- Apaisement de la circulation
 - Voie avec revêtement de sol continu et réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest phase 2
 - Esplanade piétonne
 - Piétonnisation de la rue avec accès conditionnel pour véhicules d'urgence et de service
 - Rue aménagée existante permettant la piétonnisation temporaire

Légende

Parc immobilier actuel

- Pavillon existant
- EV** Acronyme d'un pavillon existant
- Entrée principale existante (entrées des annexes non représentées)
- Sens de circulation

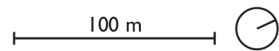
Développement de l'institution

- 1.1 Agrandissement et valorisation/transformation des pavillons existants pour la densification de la tête d'îlot
- 1.2 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes
- 2 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes
- 3 Construction l'aile ouest de l'ancien domaine des Sœurs-Grises
- 4 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes

- Stationnement**
- Accès au stationnement souterrain
 - Suppression de places de stationnement sur rue pour les voies qui conservent leur statut de voie véhiculaire *

- Accès livraisons**
- Accès pour livraisons
 - Quai principal
 - Accès pour livraisons des pavillons redéveloppés

Circulation véhiculaire et livraison



* Aménagements à prévoir en collaboration avec la Ville

3.5. CONCEPT DE MOBILITÉ



Mobilité active et transport collectif

Légende

Parc immobilier actuel

- Pavillon existant
- EV** Acronyme d'un pavillon existant
- Entrée principale existante (entrées des annexes non représentées)
- Sens de circulation

Développement de l'institution

- 1.1 Agrandissement et valorisation/transformation des pavillons existants pour la densification de la tête d'îlot
- 1.2 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes
- 2 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes
- 3 Construction l'aile ouest de l'ancien domaine des Sœurs-Grises
- 4 Agrandissement et valorisation/transformation des annexes existantes

* Aménagements à prévoir en collaboration avec la Ville

Transport en commun

- Accès à la station de métro Guy-Concordia
- Réaménagement de la plateforme de bus
- Arrêts de bus STM
- Arrêt de bus STM – Descente uniquement

Mobilité active

- Voie cyclable existante
- Voie cyclable projetée *
- Stationnement vélo intérieur
- Stationnement vélo couvert
- Stationnement vélo ponctuel sur rue (emplacements à déterminer aux endroits appropriés pour éviter les conflits avec l'achalandage piéton) *

Piétons

- Traverse piétonne existante
- Traverse piétonne projetée *
- Réseau piéton souterrain existant
- Connexion inter-bâtiments potentielle *
- Lien piéton à renforcer
- Sécurisation de l'accès piéton vers la gare Lucien-L'allier *
- Rayon de 5 minutes de marche depuis les stations de métro Guy-Concordia et Lucien-L'Allier(350 m)